

COMMUNIQUÉ N^o 11 – LÉGISLATURE 2021/2026

1 ARRIVÉES ET DÉPARTS DU PERSONNEL

1.1 ARRIVÉES

Depuis le mois de septembre 2022, nous avons accueilli 4 nouveaux collaborateurs. Ces personnes ont rejoint les services ou secteurs de la déchèterie (2 auxiliaires pour le samedi) au 1^{er} septembre 2022, du Contrôle des habitants (un collaborateur administratif auxiliaire en CDD de deux mois) au 1^{er} septembre 2022, de l'Informatique (informaticien à 50 %) en date du 1^{er} novembre 2022.

1.2 DÉPARTS

8 collaborateurs et collaboratrices ont quitté notre administration dans la période des mois de septembre à novembre 2022.

Il s'agit de 2 auxiliaires de la déchèterie (auxiliaires du samedi) au 31 août 2022, de 3 auxiliaires de la Voirie (auxiliaires d'été) au 30 septembre 2022, d'un auxiliaire concierge à 60 % au service Bâtiments au 30 octobre 2022, d'un informaticien à 50 % au service de l'Informatique au 25 novembre 2022 ainsi que d'une collaboratrice au Contrôle des habitants au 31 octobre 2022.

1.3 ENGAGEMENT

La Municipalité a procédé à l'engagement d'un Chef des Services techniques à 100 % au 1^{er} janvier 2023.

2 ORGANISATION DE LA MUNICIPALITÉ

Début octobre 2022, Nicolas Walter, nouvel élu municipal, a repris l'entier du dicastère et les délégations de Loïc Haldimann, démissionnaire au 30 septembre 2022.

La Municipalité a souhaité maintenir une vice-syndicature tournant chaque année ainsi que les suppléances suivantes pour la gestion des dicastères en cas d'absence :

1. Margareth Ruchti sera la suppléante de Nicolas Walter ;
2. Nicolas Walter sera le suppléant de Cécile Rod ;
3. Cécile Rod sera la suppléante de Pascale Vollenweider ;
4. Pascale Vollenweider sera la suppléante de Monique Choulat Pugnale ;
5. Monique Choulat Pugnale sera la suppléante de Margareth Ruchti.

3 CULTURE – SPORT – MANIFESTATIONS

- a. Les soirées annuelles de Gym Rolle au Casino Théâtre auront lieu aux dates suivantes :
- Mercredi 23 novembre 2022 à 18h00 Ouverture des portes à 17h00
 - Vendredi 25 novembre 2022 à 19h30 Ouverture des portes à 18h30
 - Samedi 26 novembre 2022 à 13h30 Ouverture des portes à 12h30
 - Samedi 26 novembre 2022 à 20h00 Ouverture des portes à 19h00
- b. Les Orange Days auront lieu du 25 novembre - Journée internationale contre la violence faite aux femmes au 10 décembre - Journée internationale des droits de l'homme.
- Le club service féminin Soroptimist International Nyon-Rolle (www.soroptimist-nyonrolle.ch) participe à nouveau à l'édition 2022 des Orange Days. Il n'y aura pas d'illumination du Château de Rolle en orange cette année (pour diminuer la consommation d'énergie). En revanche, campagne d'affichage de stickers dans les commerces et affichages SGA sur le territoire rollois. Mise en lumière d'un site web qui diffuse une information très complète aux personnes victimes de violences (physiques, psychiques et sexuelles) en Suisse romande www.victimepasseule.ch.

4 ENTRETIEN DES ROUTES

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes 2022, des travaux de réfection de la chaussée sur l'avenue de Beaulieu et sur le cheminement piétonnier de la plage ont été entrepris, avec la pose d'un enrobé coulé à froid, ou ECF, à l'identique de ce qui a été réalisé à la route de l'Hôpital et à l'avenue Général-Guisan entre 2019 et 2021, et ceci dans le but de redonner un « coup de neuf » sur des enrobés usés et fatigués.

5 MOTION CONTI ET CONSORT

La Municipalité a décidé de faire un don de CHF 10'000.00 dédiés à soutenir l'Epicerie solidaire Solidarolle, au travers du club service féminin Soroptimist.

6 TERRASSES

Les autorisations facilitées extraordinaires, octroyées durant la pandémie en faveur des commerces et des établissements publics pour étendre provisoirement leur terrasse sur le domaine public, sont arrivées à leur terme au 31 octobre 2022.

Les exploitantes et exploitants ont été informés qu'ils devaient revenir à leur configuration initiale, dès le 1^{er} novembre 2022, soit à l'emplacement délimité au droit de leur commerce en configuration avant COVID.

Ils ont également été informés que, dès 2023, l'utilisation accrue du domaine public à des fins commerciales reprendra selon les tarifs en vigueur.



Les tarifs suivants seront appliqués à tous les commerces dès 2023 :

Terrasses d'établissements : Prix au m² par saison Fr. 25.- Prix au m² par an Fr. 50.-

Anticipations commerciales : Prix au m² par saison Fr. 15.- Prix au m² par an Fr. 25.-

7 RISQUE ÉNERGÉTIQUE

Les principales informations concernant le risque de pénurie énergétique et les actions entreprises pour s'y préparer sont rassemblées et mises à jour sur la page www.rolle.ch/energie, alimentée par la Commune de Rolle ainsi que par la COMEDD (commission énergie et développement durable).

Rolle, le 31 octobre 2022

Au nom de la Municipalité

La Syndique



Monique Choulat Pugnale



La Secrétaire



Tu Wüst



